

Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N°15 / Mai 2021

Éditorial de la secrétaire perpétuelle

*« Lorsque les jours sont longs en mai,
Doux me sont les chants d'oiseaux lointains,
Et quand ai fini d'écouter,
Me souviens d'un amour lointain. »*

Comme le troubadour Jaufré Rudel, nous pouvons cette année plus qu'aucune autre fêter le retour des longs jours de mai, écouter le chant des oiseaux et célébrer les amours plus ou moins lointains de nos héros. Ce mois de mai devrait nous permettre enfin de nous retrouver dans une atmosphère plus conviviale que celle des écrans plats de nos ordinateurs. Quoi qu'il en soit, ces écrans nous ont projetés dans quelques faisceaux de lumière qui ont pu baliser le chemin des nombreuses réunions rendues possibles par ce merveilleux (?) outil qu'est la visioconférence, que ce soit pour la tenue d'une Assemblée générale ou des nombreuses autres séances de conférences ou de travail en comité plus restreint.

Nous avons pu ainsi tenir une Assemblée générale le 24 avril 2021, au cours de laquelle plusieurs membres ont été élus. Deux membres titulaires : Mme Isabelle Varloteaux et M. Jean-Louis Reymond, et trois membres associés : Mme Marie-Odile Tourmen, M. Philippe Gonnet et le Père Jean-Philippe Goudot, ont ainsi rejoint notre compagnie.

Le groupe chargé de la révision des statuts et du règlement intérieur s'est aussi mis au travail. Les deux réunions qui se sont déjà déroulées n'auront pas suffi à achever la tâche. D'autres séances seront nécessaires, avant de présenter le projet à l'ensemble des membres.

Le comité d'organisation des « festivités » projetées pour fêter dignement le 250^e anniversaire de l'Académie Delphinale s'est réuni également à deux reprises. Il propose la tenue d'un grand colloque (et non deux petits comme cela avait été envisagé dans un premier temps), qui se déroulera sur deux jours : les 30 septembre et 1^{er} octobre 2022. Outre les avantages qu'une manifestation d'importance présente sur un plan pratique, cela donnera aussi plus de visibilité à l'événement. Le sujet retenu, qui affleure à travers le titre suggéré (qui reste provisoire) : « *Le Dauphiné, un territoire pluriel : patrimoines et perspectives* », devrait permettre de réfléchir à ce qu'a été le territoire « delphinal » au fil du temps, en alliant territoire et mémoire, sans oublier les questions d'actualité.

Nous remercions chaleureusement M. Olivier Cogne de sa proposition d'accueillir ce colloque dans le cadre merveilleux de la chapelle du Musée dauphinois.

Les deux journées en salle devraient se prolonger le dimanche par une sortie sur site, dans le souci d'associer le travail en salle et le travail sur le terrain, et de rencontrer des membres d'autres sociétés savantes non grenobloises. La ville de Gap a été proposée par M. Pierre Bintz.

La sortie du livre préparé sous la direction de M. René Favier sur l'histoire de l'Académie devrait coïncider avec la période du colloque, dans l'idée que les deux manifestations se valorisent l'une l'autre.

Voilà de beaux projets en perspective. Ils devraient contribuer à faire parler de l'Académie, une vieille dame qui a encore son mot à dire malgré son âge, ou peut-être plus exactement à cause de son âge.

La secrétaire perpétuelle
Martine JULLIAN

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et tous.



**Samedi
29 mai
(14h30)**

**Visioconférence
Zoom¹**

- « La vocation historique du Bulletin paroissial de Saint-Vérand de 1900 à 1970 » (M. Michel Jolland)
- « De quelques églises romanes de la Drôme » (Me Dominique Floriot)



**Lundi 14 juin
(17h30)**

**Lieu à définir ou
Visioconférence
Zoom²**

- Discours de réception de M. Jean-Pierre Charre :
« Hommage à Jacques Debelmas. Contributions de géologues grenoblois à l'interprétation et à la réinterprétation des Alpes »

Élections au Bureau

Ont été élus :

- **Madame Martine Jullian**, secrétaire perpétuelle,
- **Monsieur Claude Ferradou**, secrétaire adjoint.

¹ Séance en visioconférence :

<https://us02web.zoom.us/j/81148209320?pwd=VTFpbkd4S2xpdDBsNTJtSVNGMWMxQT09>

ID de réunion : 811 4820 9320

Code secret : 680687

² L'information sera donnée par courriel ainsi que sur le site Internet, en fonction de ce qui sera possible à cette date.

Élections de membres titulaires

Ont été élus à la qualité de membre titulaire :

- **Madame Isabelle Varloteaux**, présentée par Mme Marie-Françoise Bois-Delatte, Mme Martine Jullian et M. Michel Jolland.
- **Monsieur Jean-Louis Reymond**, présenté par Mme Martine Jullian, Mme Christiane Mure-Ravaud et M. Claude Racinet.

Élections de membres associés

Ont été élus à la qualité de membre associé :

- **Madame Marie-Odile Tourmen**, présentée par Mme Annick Auzimour, M. Claude Ferradou et M. Yves Jocteur-Montrozier.
- **Monsieur Philippe Gonnet**, présenté par M. Gilles-Marie Moreau, M. Bernard Pouyet et M. Jean Serroy.
- **Le Père Jean-Philippe Goudot**, présenté par Mme Pierrette Paravy, le Père Jean Stern et M. Gilles-Marie Moreau.

Nécrologie

Un étudiant en Vercors : *in memoriam* Marc Ferro

L'Académie Delphinale, lors de sa dernière Assemblée générale, a rendu hommage à Marc Ferro, historien et ancien du Vercors, disparu à l'âge de 96 ans à Saint-Germain-en-Laye. Quittant Paris et les persécutions antisémites, il vint à Grenoble pour y poursuivre ses études au lycée Champollion où il participa à la Résistance.

Né d'un père décédé en 1930, Marc Ferro vivait à Paris avec sa mère qui travaillait chez le couturier Worth dont la maison, première du genre, était toujours dirigée par les descendants du créateur Charles Frederick. Après un périple dans le cadre de l'exode de 1940, Marc, âgé de 15 ans, revint à Paris avec sa famille, reprenant ses études au lycée Carnot. Le père d'un de ses camarades, journaliste d'extrême-droite, avertit les Ferro du danger guettant les Juifs et conseilla le départ de Marc en zone non occupée. Par le biais de son professeur de philosophie, Maurice Merleau-Ponty, qui lui aussi avertit ses élèves juifs, le jeune lycéen obtint des noms de professeurs de province aptes à l'aider, dont Raoul Blanchard à

Grenoble. Déjà féru de géographie, Marc Ferro se rendit donc à Grenoble où il vécut à partir de 1942, grâce à une petite pension versée par la maison Worth. Après les deux « bachots », il entra en hypokhâgne à Champollion, suivant parallèlement les cours de l'Institut de géographie alpine dont le directeur, Raoul Blanchard, lui proposa une aide financière qu'il refusa, du fait de la pension de Worth. Celle-ci cependant se tarit et, grâce à un certificat de licence, Ferro enseigna, d'abord à Argenton dans l'Indre, puis à la Tour-du-Pin.

En hypokhâgne et khâgne, il rencontra Jeanine Kanapa, Annie Becker, future Annie Kriegel, et s'agrégea à un groupe de jeunes résistants plus ou moins informel, autour d'un autre groupe lui bien mieux structuré, affilié curieusement aux FTP-MOI et dont faisaient partie Paul Wolpert et Annie Kriegel. Une rafle dans laquelle Wolpert fut pris, puis ensuite exécuté au Polygone avec une vingtaine d'autres fusillés, obligea Marc Ferro à se cacher, puis à rejoindre le Vercors, où il fut conduit par Henri, dit *de Kerbec*, ou *Boulangier*, en réalité Becker, frère d'Annie.

Au Vercors, il travailla à l'état-major, puis, comme tous les maquisards, dut se cacher avec son unité lors de l'offensive allemande. Il réussit à passer l'encerclement du massif et à rejoindre le 6^e BCA pour la libération de Lyon. De retour à Grenoble, où il étudia encore pendant un an, il regagna Paris où, en vain, il attendit à l'hôtel Lutétia un éventuel retour de déportation de sa mère, qui n'intervint jamais.

Que nous apporte le témoignage de Marc Ferro ? En premier lieu, que des personnes qui ne se sentaient pas vraiment juives, comme sa mère et lui qui ne fréquentaient jamais la synagogue, furent en butte à la persécution raciale nazie, avec le concours de l'État Français, pour ce qu'ils étaient censés être. Ensuite que Grenoble servit de refuge à nombre de persécutés durant la Seconde Guerre mondiale, certains parlant même à son propos de « Petite Palestine »³. Que la grande majorité des jeunes lycéens et étudiants, même s'ils ne se lancèrent pas dans une résistance active, soutenaient l'action des résistants, à une infime minorité près. Que des antisémites notoires, comme le père de son condisciple, animateur d'un journal d'extrême droite, agirent contre la persécution. Que l'affiliation à telle ou telle organisation de Résistance releva le plus souvent du hasard : proche des FTP au lycée et à la faculté, Marc Ferro se retrouva FFI et même chasseur alpin au Vercors. Que le drame du Vercors, avec ses centaines de morts⁴, n'aboutit heureusement pas à la destruction totale des maquisards, dont au moins les trois quarts échappèrent à la mort et qui purent, pour beaucoup, continuer la lutte, sur le territoire français jusqu'à Strasbourg voire en Allemagne. Que la Seconde Guerre mondiale, l'Occupation, marquèrent profondément toute une génération, née dans les années 1920, qui constituait la force vive du pays au moment des Trente glorieuses.

³ Le terme « Palestinien » désignait alors non les populations arabes, mais les Juifs de la région.

⁴ Le fils d'un ancien du Vercors, Didier Croibier-Muscât, secrétaire général des Pionniers du Vercors, étudie actuellement avec une grande minutie le bilan humain de la répression du maquis, ce qui n'a jamais été vraiment fait. Nous attendons ses conclusions avec impatience.

Par-delà des anecdotes plus ou moins controuvées dans lesquelles Marc Ferro, non sans malice, se laissa glisser, comme celle du sac de grenades⁵, le cas du futur historien qui signa tout au long de sa carrière plus d'une cinquantaine d'ouvrages, permet de mieux saisir une époque sombre de notre histoire, au niveau individuel et collectif, marquée de quelques traits de lumière⁶.

Jean-William DEREYMEZ

Comptes rendus

Deux ouvrages récemment parus nous ont semblé devoir retenir l'attention des membres de l'Académie. Le premier concerne le livre de « Mémoires » de Pierre Nora, qui relate en particulier ses années de jeunesse, lorsqu'avec sa famille il était réfugié à Grenoble, puis dans le Vercors.

Le second, écrit par notre président Gilles-Marie Moreau, retrace l'histoire d'un élément notable du patrimoine grenoblois : la chapelle des Pénitents, dite aussi chapelle de l'Adoration, située au 17 de la rue Voltaire, et trop ignorée des Grenoblois, autant que des historiens.

NORA Pierre, *Jeunesse*, Paris, Gallimard, 2021, 240 p.

Finalement, il a cédé aux « amicales pressions » qui, depuis des lustres, le priaient d'écrire ses mémoires. Aujourd'hui, c'est fait et les Dauphinois peuvent se réjouir de la parution d'un volume intitulé *Jeunesse*, retraçant les années d'enfance, de jeunesse jusqu'à son entrée dans la maison d'édition Gallimard, il y a près d'un demi-siècle, de Pierre Nora. Ils peuvent s'en réjouir, car les deux premiers chapitres relatent la période de la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle, fuyant la capitale occupée, sa famille trouva refuge à Grenoble, puis dans le Vercors, à Villard-de-Lans, puis à Méaudre. Ce passage dans le département, évoqué une première fois dans un article de la revue *Évocations-La Pierre & l'Écrit*⁷, puis dans sa biographie rédigée par François Dosse⁸, sans être déterminant dans la carrière future du directeur de collections et fondateur de la revue *Débats*, dont il a récemment décidé d'arrêter la publication, a tout de même laissé une empreinte sur le jeune Pierre. À tel

⁵ Dans son témoignage de 2001, non repris dans son autobiographie, Ferro conte qu'Henri Becker, au moment de franchir un barrage allemand à Fontaine, lui donna à porter un sac de grenades, ce que l'intéressé a vivement contesté lors d'un entretien avec l'auteur de ces lignes.

⁶ Les lecteurs intéressés pourront se reporter aux souvenirs de Marc Ferro, et d'ailleurs également de Maurice Bertrand, Blaise Giraudi, Georges Schnek et autres, dans Jean-William Dereymez (dir.), *Être jeune en Isère (1939-1945)*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; à l'*Autobiographie intellectuelle* de Marc Ferro, Paris, Perrin, 2011 et à Annie Kriegel, *Ce que j'ai cru comprendre* d'Annie Kriegel, Paris, Laffont 1991.

⁷ « A propos de la rafle du 26 août 1942. Les Juifs en Isère (1940-1944) », *Évocations-La Pierre & l'Écrit*, 1994, p. 139-198.

⁸ François Dosse, *Pierre Nora, Homo historicus*, Paris, Perrin, 2011, 660 p. Cet imposant et passionnant volume contient quelques approximations, les Italiens occupant Grenoble dès 1940, le Maréchal parlant du « balcon de l'hôtel de ville » au lieu de celui de la préfecture.

point qu'il rencontra, après la Libération, des difficultés à retrouver le milieu scolaire parisien, parmi des condisciples demeurés loin des tragiques réalités de l'Occupation, et qu'il revint un temps dans le Vercors.

Né en novembre 1931, Pierre Nora n'a même pas atteint ses neuf ans lorsqu'il doit, avec sa mère, ses deux frères, sa sœur, et leur gouvernante, quitter Paris devant l'avance allemande de juin 1940. Une tentative de passer la frontière espagnole à Hendaye, du fait de l'âge de l'aîné, Simon, une directive toute récente interdisant aux hommes de plus de dix-huit ans de quitter le territoire français, échoua. La famille passa l'été dans les Pyrénées, puis, selon le souhait du père qui retourna à Paris où il passa toute l'Occupation, songea à s'installer à Montpellier. Mais l'avis de Simon prévalut : ce serait Grenoble.

Grenoble présentait pour les réfugiés, surtout les Juifs, un double intérêt : en premier lieu d'être située dans la zone dite libre, « *nono* » comme on le dit bientôt ; et de se trouver pas trop éloignée de la Suisse, dernier refuge possible. Pour les Nora, s'y ajoutaient deux caractéristiques : une université dont une Ecole de médecine – pas encore une faculté – qui permettrait à Jean d'entamer ses études médicales ; et la présence d'un professeur d'économie officiant à la faculté de droit, Jean-Marcel Jeanneney, fils de Jules, président du Sénat en 1940 et ancien patient du Dr Nora ; Simon, en tant qu'étudiant en droit, connaissait Jean-Marcel. Ce dernier habitait avec sa famille dans les immeubles récents de ce qui allait devenir la place Gustave Rivet. Les Jeanneney accueillirent les Nora qui s'installèrent à côté, à l'hôtel Gambetta.

Les Nora ne répondirent pas à l'injonction née des lois antisémites de Vichy de se déclarer en tant que juifs, mais les services de police, connaissant bien l'hôtel et sa clientèle de réfugiés, dont une grande partie d'israélites, établirent une liste des juifs non déclarés où figurait la famille Nora. Par la suite, grâce à l'entremise de leur gouvernante d'origine bretonne, les Nora trouvèrent un appartement cours Berriat, dans l'immeuble du garage Citroën. Las, la police allemande trouva le lieu très pratique, avec son garage bénéficiant de deux sorties, l'une cours Berriat, l'autre cours Jean-Jaurès, les greniers servant de cellules pour les résistants capturés et les appartements, entre autres, de salles de torture.

Durant leur séjour grenoblois, un événement frappa le jeune Pierre, la venue en mars 1941 du maréchal Pétain. Comme souvent dans ce type de voyage, les autorités académiques mobilisèrent les enfants des écoles et les adolescents des lycées et collèges aux fins d'acclamer le chef de l'État Français. Le jeune Pierre, malgré les réticences de sa mère mais sur le conseil de son aîné – surtout, éviter de se faire remarquer – se rendit ainsi sur le parcours du Maréchal. Mais, pris d'une crise de démophilie, le lycéen s'évanouit et, en revenant à lui, découvrit que le Maréchal, penché sur lui, persuadé qu'une réaction d'extase submergeait l'enfant, le réconfortait. Le lendemain, le professeur de lettres, M. Buénerd, auteur des *Leçons de grammaire française à l'usage des élèves de 7^e du lycée Champollion*, et d'autres manuels bien connus des potaches de Champo, avec M. Chamorand, proposa à ses élèves de « raconter leur journée » rendue mémorable par l'illustre visiteur. Pierre Nora rédigea alors un récit de l'incident, tant apprécié de son professeur qu'il fut envoyé à Vichy. L'enfant reçut en retour un mot de félicitations du Maréchal...

Le second événement marquant, plus dramatique, se déroula dans le Vercors. Les Nora, ayant apprécié le massif lors de vacances estivales, s'y réfugièrent lorsque l'atmosphère de

Grenoble se tendit et lorsque les Allemands se lancèrent, avec leurs collaborateurs, dans la « chasse aux Juifs », aux résistants, aux réfractaires. D'abord installés à la pension Georges à Villard-de-Lans, puis dans la ferme de M. Audemar, à Méaudre, les frères aînés, menacés par le STO, rejoignirent bientôt le maquis, tandis que le cadet poursuivait tant bien que mal ses études dans un établissement, le Portique, monté grâce à l'aide de Gaston Nora, le père, resté durant toute la guerre à Paris, tenu par un curieux personnage, Charles Juillet. Le pensionnat, bruisaient des débats de nombreux réfugiés juifs d'Autriche et d'Allemagne, fervents marxistes.

C'est dans ce cadre que Pierre vécut une nuit qui l'a « *marqué pour la vie* » : réveillé en sursaut par Charles Juillet, il dut sauter, dans la neige, du premier étage, les Allemands vociférant à la recherche de réfugiés à déporter. Revenu deux ou trois jours plus tard, Pierre Nora rejoignit finalement mère et sœur à Méaudre, dans la ferme qui subit le 14 août 1944, plus de trois semaines après l'attaque générale du Vercors, une descente de la *Wehrmacht*, une fois encore sans dommage, Simon et Jean échappant aux recherches en se cachant dans le foin.

Bien sûr, ces passages ne représentent qu'un court extrait de *Jeunesse*, les Nora retrouvant bien vite Paris et les études qui devaient mener le cadet à l'agrégation, à l'enseignement et à la recherche, enfin à l'édition, moment où se clôt le livre. D'autres fragments de vie reviennent à la mémoire : les études d'histoire, le concours de Normale Sup', l'agrégation, la Fondation Thiers, l'ébauche d'une thèse, l'enseignement à Sciences Po et aux Hautes études, les premiers articles, le premier livre. Ils s'achèvent sur une considération d'ordre généalogique, précédée de portraits sans concessions de la famille proche, le statut de « petit dernier » dans une fratrie, poste d'observation privilégié, qui, lors d'une rencontre, nous rapprocha.

Ces mémoires nous ont permis d'évoquer, par-delà un cas individuel, le rôle joué par notre région dans l'accueil de réfugiés, parmi lesquels nous pouvons relever les noms des Becker, des Dreyfus, de Marc Ferro, de Georges Pérec, « *Français israélites* », mais également beaucoup d'étrangers, comme Georges Schnek, futur médecin de très haut niveau et baron belge ou Charles Denner, acteur fétiche de Truffaut et de Chabrol. Nombre d'entre eux s'engagèrent dans la Résistance (Annie Becker-Kriegel, Henri Becker, Marc Ferro, les frères Samuel etc.), et le chef civil du Vercors, Eugène Chavant, souligna qu'aux origines de la résistance du Plateau, les Juifs réfugiés, les premiers, financèrent les activités des résistants.

Jean-William DEREYMEZ

MOREAU Gilles-Marie, *La chapelle des Pénitents blancs de Grenoble*, préface de Jean Guibal, Paris, L'Harmattan, 2021, 198 p.

Continuant la série de monographies publiées aux éditions L'Harmattan sur l'histoire des monuments religieux anciens de Grenoble, Gilles-Marie-Moreau nous livre une étude précieuse de l'un des monuments les plus méconnus de la ville : l'ancienne chapelle des Pénitents blancs, placée aujourd'hui sous le vocable de l'Adoration réparatrice. Située au 17 rue Voltaire (ancienne rue Neuve), intégrée dans un immeuble d'habitation, elle n'est guère visible de l'extérieur, seulement signalée par un modeste portail surmonté d'une croix, inséré dans l'alignement des façades de la rue. Dans un petit livre alerte et fort bien documenté, en particulier par de nombreuses sources d'archives, c'est donc l'histoire d'une confrérie grenobloise et de sa chapelle que nous relate Gilles-Marie Moreau, traitant successivement des origines de la confrérie, de son organisation et de ses activités, et de son devenir après la Révolution jusqu'à nos jours.

Les confréries de Pénitents, associations de laïcs qui pratiquent la prière et la bienfaisance, trouvent leur origine au Moyen Âge, mais c'est à la suite du Concile de Trente, qui orienta délibérément la spiritualité vers une forme plus démonstrative, qu'elles s'implantèrent avec succès, en particulier dans les Alpes du Nord, avant de s'effacer devant l'exercice d'une piété plus intérieure prônée notamment par les Jésuites et l'accaparement des actions sociales par la puissance publique, puis de disparaître pour la plupart à la Révolution.

Les origines de la confrérie des Pénitents blancs de Grenoble, qui doit son qualificatif à la couleur, symbole de pureté, de la robe (ou « sac ») que les membres revêtaient lors des cérémonies et des processions, sont incertaines. C'est seulement après les Guerres de Religion que l'existence d'une telle confrérie est attestée et documentée. En 1627, Louis XIII accorde des lettres patentes, suivies d'une bulle du pape Urbain VIII en faveur des « *Pénitents blancs à l'honneur de l'Assomption du Gonfalon* » de Grenoble. En 1632, les statuts et règlements de la congrégation sont approuvés. Après une période d'installation provisoire, la confrérie achète plusieurs parcelles rue Neuve (devenue aujourd'hui rue Voltaire), crée dans un nouveau quartier délimité au-delà des remparts romains par l'édification de la nouvelle enceinte de Lesdiguières. La chapelle est construite rapidement entre 1656 et 1658, par deux frères architectes Louis et Luce Guys. Elle est petit à petit pourvue d'un riche mobilier, dont deux pièces essentielles subsistent encore aujourd'hui, classées au titre d'objets d'art : le retable en bois doré, malheureusement remanié au XIX^e siècle et l'autel, du XVIII^e siècle, que l'on a tendance à attribuer à un artiste d'origine italienne, Francesco Tanzi, auteur des autels de Saint-André et de Sainte-Marie-d'en-Haut, mais sur lesquels il serait bienvenu de conduire une étude approfondie.

Durant près d'un siècle, la confrérie des Pénitents joue un rôle important dans la ville. En 1666, par exemple, elle comprend jusqu'à 200 membres. Parfaitement structurée, elle recrute dans la bourgeoisie plus que dans la noblesse, comme aussi chez les marchands ou les artisans. Les divers documents et pièces d'archives dépouillés par l'auteur lui ont permis de décrire avec une grande précision l'organisation et la gestion financière de la confrérie, comme aussi la « vie quotidienne » des frères et leurs activités. Quant aux livres liturgiques et de dévotion, conservés à la Bibliothèque municipale de Grenoble, ils rendent compte de l'organisation des offices, des exercices religieux et des prières, des fêtes et des processions. En 1739 toutefois, la confrérie des Pénitents va fusionner avec celle de la

Miséricorde et tout en restant dans ses missions premières : assistance mutuelle, prière et bienfaisance, elle va modifier sensiblement ses orientations. En effet, la confrérie de la Miséricorde se consacrait plus particulièrement à l'assistance des prisonniers et surtout à l'accompagnement et à l'inhumation des condamnés à mort. Cette activité n'était pas moindre, étant donné le nombre des exécutions (146 entre 1740 et 1779), et un règlement particulièrement détaillé décrivait cette assistance aux condamnés.

En 1789, la confrérie compte encore 107 frères. La dernière séance se déroule le 29 janvier 1792, et le 18 août la chapelle est attribuée à l'État. Elle eut alors différentes affectations : lieu de célébration des offices pour les élèves du lycée, chapelle de secours pour la cathédrale. Dans l'élan révolutionnaire de 1848, elle abrita des conférences destinées aux ouvriers. Conservant en quelque sorte la même orientation (pratique de charité chrétienne), elle accueille la Société chrétienne Saint-Vincent-de-Paul. Pour autant cette chapelle n'en était pas moins alors convoitée par la municipalité qui cherchait un bâtiment à affecter au culte protestant. Finalement, en 1852 c'est la congrégation des Pères missionnaires de La Salette qui s'y installe. À ce moment-là, une partie du mobilier est dispersé. En 1868, le père Pierre-Julien Eymard y célèbre sa dernière messe, quelques jours avant de s'éteindre à La Mure, sa ville natale. En 1900, l'installation de l'Œuvre de l'Adoration réparatrice confiée aux religieuses de La Salette entraîna des travaux de restauration importants, dénaturant passablement l'intégrité de la chapelle du XVII^e siècle, tandis qu'après la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905, s'effectue un transfert de propriété à la ville. Dans les années d'après-guerre, la chapelle servit surtout à l'aumônerie d'établissements scolaires.

Il faut remercier Gilles-Marie Moreau d'avoir entrepris un tel travail. Car ce livre était nécessaire pour combler une lacune de l'historiographie grenobloise, d'autant plus nécessaire que la chapelle est actuellement menacée. Revenue à la ville en 2019 à l'occasion de la fin du bail emphytéotique qui avait été passé avec le diocèse, son devenir est plus qu'incertain, à la fois pour ce qui concerne le bâtiment lui-même dont l'état appelle des travaux de restauration importants et pour une réflexion portant sur de nouveaux usages qui pourraient permettre à ce lieu de connaître une nouvelle vie. Espérons que ce livre, en offrant une meilleure connaissance de la chapelle, contribuera à faire prendre conscience de son intérêt historique et patrimonial, et permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives qui puissent mettre en valeur un édifice trop méconnu.

Ajoutons pour finir qu'à la suite de cette étude proprement historique, par laquelle l'auteur a montré combien ce lieu était un concentré de l'histoire grenobloise de plus de quatre siècles, on attend désormais une étude d'histoire de l'art qui concernerait à la fois l'architecture de la chapelle et son mobilier. Outre le retable et l'autel déjà cités, un ensemble de stalles remarquable de la fin du XV^e siècle provenant de l'abbaye cistercienne des Ayes de Crolles s'inscrit dans une production abondante des huchiers de cette époque dans les régions alpines. Reconfiguré au XIX^e siècle, puis en 1900, l'état d'origine de la chapelle est, certes, altéré. Celle-ci n'en garde pas moins l'empreinte précieuse des vicissitudes d'une histoire unique, qui se cale dans la grande Histoire.

Martine JULLIAN

Chroniques delphinales : L'Académie Delphinale et le XX^e siècle naissant. Perspectives d'avenir

Le 31 janvier 1902, l'Académie Delphinale tenait séance. Ce jour-là ses membres étaient réunis, rue Mably dans le nouveau siège⁹ qu'elle s'était donnée dans ce quartier nouveau de la Préfecture de l'Isère, au rez-de-chaussée d'un immeuble de trois étages d'assez belle apparence, au numéro 3 pour être précis. L'appartement dans lequel notre Compagnie allait « poser son sac » appartenait à Monsieur de Vernisy qui était membre titulaire.

En ces temps heureux, particulièrement calmes où les Présidents pouvaient sans problème se contenter d'un mandat d'un an, l'Académie Delphinale croyait avoir établi ses pénates pour de longues années. Après plusieurs mois d'attente, le propriétaire avait signé le bail le 15 août 1901, le loyer étant fixé à 525 francs par an.

Il avait fallu faire établir des devis, choisir des corps de métiers et mettre en route transformations et réparations.

On avait pu enfin installer la belle et abondante bibliothèque patiemment constituée, d'année en année plus importante. Enfin le 29 novembre 1901 notre Compagnie était réunie pour la première fois dans son nouveau siège.

Victor Nicollet, industriel de son état, pouvait être fier et heureux de s'asseoir dans le fauteuil de la Présidence ce 31 janvier 1902. Les peintures des diverses salles et le vernis des boiseries de la Bibliothèque n'étaient pas encore secs ! Heureux Président qui allait pouvoir dans le calme se consacrer au développement de l'Académie Delphinale ! Après les flatteries d'usage¹⁰ (« un Vice-président qui allie maîtrise et compétence, résultant de sa double expérience de Président, un trésorier actif et intelligent, un Secrétaire Perpétuel estimé de tous et... ») le Président V. Nicolet pouvait donner lecture de la lettre de remerciements de Mademoiselle Marguerite de Malus qui habitait le château de Fontgalland, à Saint Gervais en Isère¹¹.

Félicitations aux nouveaux décorés, bilan financier, présentation de l'ordre du jour, c'est-à-dire du discours de réception de Monsieur Émile Juster, Capitaine d'État-Major qui présentait une étude d'histoire militaire sur la citadelle de Château-Queyras.

Mais avant de donner la parole à M. Juster, M. Nicollet, nouveau Président, dut sacrifier au rite des éloges adressées à celui qui l'avait précédé en 1901 et s'était assis juste avant lui dans le fauteuil de Président, M. Paul Morillot, professeur d'Université. En avant, les compliments !

⁹ Yves Armand, « L'Académie Delphinale et ses pénates », *Bulletin*, n° 7, octobre 2005, p. 248 à 269.

¹⁰ M. le comte de Miribel, M. E. Silvy et M. A. Prudhomme.

¹¹ Nous en reparlerons plus longuement dans l'ouvrage qui marquera le 250^{ème} anniversaire de l'Académie Delphinale.

« prose impeccable et captivante, pensées ingénieuses, brillantes, élevées, saveur et parfum de ces véritables bouquets où, élégamment entrelacées, se mariaient les fleurs et les fruits littéraires ».

Admironons le langage fleuri des Présidents de l'Académie Delphinale.

M. V. Nicollet ne pouvait pas ne pas parler du changement de siège de notre Académie. Et d'abord ce constat amer qu'il faut citer in extenso : « Les Académies ont habité des jardins, des portiques, des musées, des salons, des palais, des coupoles ; de nos jours elles peuvent, elles doivent quelquefois habiter un appartement. Quand ce serait la chaumière, qu'importe ? Pourvu qu'on y trouve le cœur, je veux dire le feu sacré du travail, et aussi la bonne harmonie ».

Vous aviez peut-être raison de penser, M. le Président qu'un petit « chez soi » vaut mieux qu'un grand « chez autrui ». Vous pourrez, disiez-vous « vous rencontrer, vous donner des rendez-vous de recherches et d'études et la vie de l'Académie ne se bornerait pas à la douzaine de séances qu'elle peut tenir par an ».

Et le Président soulignait les avantages du nouveau local. Plus de lumière, le feu de la rampe a succédé à « l'obscur clarté » des lampes d'autrefois. « Nous voyant mieux nous nous connaissons mieux aussi ».

« Nous avons nos livres, hier nous étions comme n'en ayant point. Aujourd'hui nous les avons tous sous la main. C'est la formation de la ville de Grenoble qui est à la fin du 18^{ème} siècle l'acte de naissance de l'Académie Delphinale. C'est cette même bibliothèque qui lui donne aile à la fin du siècle dernier et c'est la bibliothèque de l'Académie qui au début du 20^{ème} siècle la force à émigrer et à prendre une existence nouvelle ».

Le Président Nicollet traçait ensuite le programme de l'Académie Delphinale pour les années à venir. L'édition de trois dictionnaires¹², un de la géographie historique du Dauphiné, un dictionnaire de son histoire littéraire, un troisième ou catalogue raisonné de ses monuments et de ses œuvres d'art, sous la direction de trois présidents de commissions qualifiés et autorisés. V. Nicollet mesurait la difficulté de la tâche et il souhaitait que ces travaux aillent progressivement, une marche après l'autre.

Après la Bibliothèque confiée à la Bibliothèque d'Étude de Grenoble, le Bulletin que nous avons profondément remanié, un que nous avons créé et sans cesse amélioré, compte rendu succinct de notre travail. Nous avons bien travaillé depuis quelques mois, restent encore rencontres et collaboration avec les Académies voisines et bien-sûr la C.N.A. On ne s'ennuiera pas à l'Académie Delphinale dans les années à venir.

Au travail, chères et chers collègues !

Yves ARMAND

¹² Et aussi un dictionnaire des membres de l'Académie Delphinale qui serait le bienvenu.

Vers les 250 ans

Académie Delphinale, plus de deux siècles et demi de savoirs partagés

Clergé catholique, médecins, universitaires, militaires, hommes du Droit et des Lettres poursuivent à Grenoble l'œuvre imposante de l'une des plus anciennes sociétés savantes de France : l'Académie Delphinale.

L'an prochain, si la pandémie nationale et l'obligation d'observer les gestes barrières le permettent, sera célébré le 250^{ème} anniversaire de cette institution patrimoniale d'envergure, œuvrant sur toute l'ancienne province du Dauphiné (Isère, Drôme et Hautes-Alpes).

C'est en effet le 11 juillet 1772, tandis qu'il s'agit de sauver de la dispersion la très riche bibliothèque (34 000 volumes) de l'évêque de Grenoble, Monseigneur de Caulet, qu'un comité se crée avant qu'un conseil de direction de 12 membres soit constitué, rapidement rejoint par le docteur Henri Gagnon, grand-père maternel de Stendhal.

Fruit d'une œuvre religieuse et d'une autorisation royale...

Une fois ladite bibliothèque sauvée – au prix d'une souscription publique atteignant la mirifique somme de 67 688 livres – de la convoitise de l'impératrice de Russie, d'un prince de Milan et de quelques libraires étrangers, celle-ci fut reconnue comme « *Société littéraire* » par lettres patentes du roi Louis XVI, au mois de mars 1789¹³.

Forte d'un conseil voué à se développer par cooptation, le roi de France autorisait alors la société à prendre le nom d'*Académie Delphinale*. Elle sera, comme de nombreuses voisines, membre de l'Institut de France.

La Convention censure l'Académie

Installée à l'origine dans deux étages du collège de Jésuites, devenu le lycée Stendhal, elle va alors connaître un soubresaut de l'histoire aussi mouvementée qu'intolérante de l'époque. En 1793, un décret du 28 avril la condamne à mort. La Convention – qui n'a pas besoin de savants – déclare en outre que tous les biens des sociétés littéraires seront acquis à la Nation. Las, il en fallait davantage pour décourager les pères fondateurs. Deux années plus tard après cet épisode, l'ensemble des confrères se réunissaient à nouveau, faisant fi de toutes les menaces de l'Assemblée révolutionnaire.

L'enceinte d'une confraternité intellectuelle

Durant près de six décennies, l'Académie va également être contrainte à changer plusieurs fois son siège, un peu au gré des humeurs de quelques édiles en place et de certains esprits du moment, potentiellement dérangés par ses réunions trop courues.

¹³ Yves Armand, Secrétaire perpétuel, *Bulletin mensuel* n° 07, 10/2005.

Cela étant, elle poursuit son œuvre et embrasse une vigoureuse action de conservatoire du patrimoine historique et littéraire. L'Académie n'a-t-elle pas poursuivi un but aussi noble que légitime ? Ainsi elle aime-t-elle rappeler ce destin qui lui fut fixé dès l'origine : « encourager les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et les techniques, mais aussi, la conservation du patrimoine et toutes études intéressant les départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. »

En ce début du XXI^{ème} siècle, elle est donc toujours composée de soixante membres titulaires d'un fauteuil. Ses membres sont élus par leurs pairs et doivent avoir la qualité de membre associé de la Compagnie. Puis l'élu(e) devra rédiger puis prononcer son discours de réception en rendant hommage à son prédécesseur, titulaire dudit fauteuil. Par la suite, l'académicien pourra librement prononcer des communications en séance, toujours suivies de débats érudits.

Ces écrits qui restent

Si le temps fait les œuvres, c'est toujours la rédaction qui impose et conserve leurs traces. Le premier bulletin de l'Académie fut publié en 1846. Quelques feuillets, qui sont comme les témoins du temps écoulé, de l'histoire et de l'évolution de la vie terrestre de l'Homme.

Depuis cette date, les parutions restent très régulières. Un petit livret d'une quarantaine de pages au format in 8°, enveloppé d'une couverture en bi-chromie affichant clairement le sceau académique portant mention de « *Sciences et Arts* ». Un décret du président de la République en date du 15 février 1898 reconnaîtra l'Académie comme établissement d'utilité publique¹⁴. La rigueur des temps présents a cependant permis d'offrir un nouveau style, avec une présentation moderne, utile et moins coûteuse. En premier lieu, la mise au point d'un véritable site internet sur lequel tout un chacun pourra trouver les différents savoirs. Ensuite, et il faut le saluer, la parution annuelle du *Bulletin*, véritable ouvrage de 166 pages pour la première livraison, retraçant l'activité d'une année entière. « Avec un partenariat engagé des Presses universitaires de Grenoble, nous assurant une plus large diffusion et nous offrant le bénéfice des compétences professionnelles d'un éditeur reconnu au niveau national pour le sérieux de ses publications », ainsi qu'a pu le souligner son affable et apprécié président, M. Gilles-Marie Moreau.

Creuset des savoirs, l'Académie Delphinale favorise le débat de nombreux et illustres intervenants. Des officiers de Chasseurs Alpains y côtoient des scientifiques du Synchrotron, ces derniers trouvant ici des universitaires, des avocats, mais aussi des hommes d'Église, abbés et évêques !

La mémoire du temps avec d'illustres érudits

Les époques successives ont d'ailleurs permis à des personnalités d'envergure de diffuser leurs écrits et connaissances. Ainsi, lors de sa séance du 24 juillet 1818, Jean-François Champollion réserva-t-il à l'Académie la primeur de ses recherches et de sa découverte concernant le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens grâce à la Pierre de Rosette trouvée

¹⁴ Sénateur Guy-Pierre Cabanel, *Compte Rendu du bureau de l'Académie*, 01/2005.

en 1799. C'est encore Henry Beyle, dit Stendhal, qui en fréquente les séances et en sera également l'un des plus illustres membres associés. Le grand poète Alphonse de Lamartine suivra lui aussi les travaux de la Compagnie. Plus près de nous, il nous sera rendu possible de suivre le récit de Léon Bloy en résidence au sein du monastère de la Grande Chartreuse. Il vient en effet y prier et puiser son inspiration dans le but de glorifier la religion et en faire connaître les bienfaits offerts aux hommes.

De tout temps, la noblesse, la bourgeoisie et le tiers état local ont trouvé dans les rangs de l'Académie, de grandes satisfactions autour de ces savoirs échangés. L'évocation d'un passé lointain, depuis la traversée des Alpes par Hannibal jusqu'au récit de l'entrée à Grenoble de Napoléon 1er de retour de l'île d'Elbe en passant par Laffrey. Autant de sujets pour de nombreux débats dont la puissance évocatrice n'a d'égal que la force des images fabriquées par notre conscience collective. Longue vie à l'Académie Delphinale !

Stéphane MARCHAND

Informations

Journées Louis Néel Grenoble

Les 10 et 11 juin, auront lieu deux journées consacrées à Louis Néel, 50 ans après le Nobel. À cette occasion notre confrère Jean-Louis Tholence recevra Charles Simon, directeur du LNCMI (Laboratoire des champs magnétiques intenses).

Sur inscription.

Pour en savoir plus et pour s'inscrire, aller sur le site : <http://nobel50.neel.cnrs.fr/>

Exposition

« Au service de la ville : l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon (1700-2021) »

Organisée en partenariat avec l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon.

Pour mieux comprendre le rôle joué par l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon dans la cité rhodanienne.

L'exposition retrace ainsi l'histoire de cette collaboration multiple, oubliée ou ignorée des Lyonnais, mise en œuvre pendant trois siècles, dans plusieurs domaines, technique et scientifique, économique, politique, social et culturel, dont l'importance varie selon chaque période historique.

Pour ce faire, l'exposition s'appuie sur le riche patrimoine scientifique, artistique et littéraire de l'Académie (manuscrits, œuvres d'art, ...), constitué et conservé depuis sa création à nos

jours. Ce projet s'inscrit dans une logique de valorisation de l'histoire et du patrimoine de l'Académie en parallèle avec l'histoire de la ville.

Archives municipales de Lyon, 1, place des Archives, 69002 LYON
du 1^{er} avril au 30 septembre 2021, du mardi au samedi de 13h à 18h

Pour en savoir plus, voir le site : <https://www.archives-lyon.fr/evenement/academie>

Cotisations

Montant des cotisations 2021 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Les manifestations culturelles et les publications qui émailleront le cours de l'année 2022, 250^e anniversaire de notre Compagnie, vont générer un surcroît de dépenses. En conséquence, des demandes de subventions seront ciblées auprès d'organismes publics et de mécènes ; dans cette perspective, tout membre désireux de **faire un don**, sera le bienvenu : le montant en figurera sur son **reçu fiscal**.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2021.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian, secrétaire perpétuelle.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact (**attention : nouvelle adresse postale, depuis le 1^{er} juillet 2020 !**) :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

